

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

A la Une :

- ✚ Concert en l'église St Martin
- ✚ Kermesse de l'école

Pleins Feux sur :

- ✚ Inscription Ecole
- ✚ Nouvelle secrétaire
- ✚ Enquête publique PPRin
- ✚ Exposition sur les moulins
- ✚ Nouveau plan de stationnement de la ville de Saintes



CONCERT GRATUIT

LES GRANDS ELEVES DE L'ORCHESTRE A CORDES DU CONSERVATOIRE DE SAINTES SE PRODUIRONT

**DIMANCHE 28 JUIN
A 19 HEURES EN L'EGLISE DE COURCOURY**

Venez nombreux, ils comptent sur votre présence

KERMESSE DE L'ECOLE

Organisée par l'association des parents d'élèves et les maîtresses

samedi 27 juin 2009

12 h 00 repas (Inscription Tél : 05-46-91-85-22)

Tout l'après- midi : animations pour tous

17 h 00 Remise des Prix par la Municipalité aux élèves

Venez nombreux



Modalités d'inscription à l'école maternelle et élémentaire

Pensez à inscrire votre enfant : il est encore temps !

La convention créant une école maternelle intercommunale Les Gonds – Courcoury a été renouvelée. Nous rappelons aux familles résidentes sur la commune la démarche à suivre pour inscrire leurs enfants :

▫ pour les classes de maternelle l'inscription se fait d'abord à la Mairie de Courcoury puis auprès de Mme la Directrice de l'école des Gonds (Tel: 05 46 74 17 41)

▫ pour les classes élémentaires l'inscription se fait directement auprès de Mme BRUNET Directrice de l'école de Courcoury (Tel: 05 46 93 15 69)

Sans dérogation du Maire, les enfants résidants à Courcoury ont obligation d'être inscrits dans l'école de la commune.

Une nouvelle secrétaire à la Mairie

A la suite du départ programmé pour le 30 juin 2009, de Mme Sophie SAVARY, qui quitte la commune pour suivre son conjoint, nous avons le plaisir d'accueillir la nouvelle secrétaire de Mairie :

Melle Camille MOREAU



*Nous lui souhaitons
la bienvenue dans
notre commune*

ENQUETE PUBLIQUE PPRin

L'enquête publique sur la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation sur la commune de COURCOURY a eu lieu du 01 décembre 2008 au 05 janvier 2009.

Le rapport d'enquête a été présenté à la Préfecture le 26 janvier 2009.

Ce document est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture.

EXPOSITION A LA MAISON DE LA SEUGNE : LES MOULINS EN AUNIS ET SAINTONGE

du mercredi 1er juillet au 31 août 2009

ouvert tous les jours de la semaine (sauf le samedi et le dimanche)

venez découvrir les moulins de notre commune lors d'une visite commentée :

- le 14 juillet : – 14 h 30 : rendez-vous maison de la Seugne
– 15 h 00 : visite du Moulin de Gatebourse
- le 25 juillet : – 14 h 30 : rendez-vous maison de la Seugne
– 15 h 00 : visite du Moulin du Gua
- le 8 août : – 14 h 30 : rendez-vous maison de la Seugne
– 15 h 00 : visite du Moulin de Gatebourse
- le 22 août : – 14 h 30 : rendez-vous maison de la Seugne
– 15 h 00 : visite du Moulin du Gua

L'exposition a été réalisée et prêtée
par les archives départementales de la Charente-Maritime



COMMUNIQUE DE LA VILLE DE SAINTES :

A partir du 1^{er} juillet, Saintes offre plus d'espace aux piétons

La ville de Saintes va engager, à partir du 1^{er} juillet, une importante refonte de sa politique de déplacements urbains, qui concernera à la fois les transports, les infrastructures routières et l'aménagement des espaces publics. Cette nouvelle politique de déplacements entend répondre à trois objectifs principaux :

- 1. Rendre la ville aux habitants**, en libérant l'espace public trop souvent monopolisé par les voitures, au profit des piétons et des deux roues. Le stationnement sera désormais interdit dans certains lieux emblématiques, comme la Place Bassompierre ou le Quai de Verdun, qui sont amenés à perdre leur vocation de parking pour redevenir des lieux de vie, de convivialité ou de promenade. Le secteur piétonnier sera également étendu dans plusieurs quartiers du centre-ville, et notamment dans la rue de l'Arc de Triomphe où la circulation sera restreinte.
- 2. Privilégier les modes de déplacement doux** (vélos, piétons, bus), avec la mise en place d'un réseau de transport en commun cadencé à partir du 1^{er} juillet 2009. Les bus passeront ainsi toutes les 30 minutes sur les lignes 1 et 2, et toutes les heures sur la ligne 3, même pendant les vacances scolaires. La desserte des pôles d'attractivité importants (Gare, Boiffiers-Bellevue, centre-ville) est renforcée et de nouveaux arrêts créés autour de la Guyarderie, de l'hôpital et de la zone de Recouvrance. Enfin, une place plus grande sera accordée aux vélos grâce à la création de nouvelles pistes cyclables et de dispositifs de stationnement pour les deux roues aux abords des équipements publics.
- 3. Renforcer l'accessibilité et l'attractivité du centre-ville**, avec l'instauration d'une nouvelle politique de stationnement cohérente à partir du 1^{er} juillet 2009. Il s'agit de faciliter le stationnement en centre-ville, en favorisant la rotation des véhicules, et en limitant le stationnement de surface au profit des parcs, gratuits ou payants, prévus à cet effet. Pour limiter le phénomène des voitures ventouses et faciliter le stationnement des visiteurs, la zone de stationnement payant sera étendue (place Blair, place du Cloître, rue du Jardin public, rue du Communal) et les tarifs augmentés en zone rouge (limité à deux heures) et jaune (limité à quatre heures). Dans le même temps, les usagers bénéficieront d'une heure supplémentaire de stationnement gratuit le matin de 9 heures à 10 heures. Des tarifs seront créés spécifiquement pour les résidents et les professionnels du centre ville. Pour les salariés qui viennent travailler au centre-ville, 300 places de parking gratuites seront créées sur l'espace Mendès-France, d'où une navette gratuite permettra de rejoindre le centre-ville aux heures de pointes.

Ce nouveau plan de mobilité est la première étape d'un projet plus large qui a pour ambition de rééquilibrer les deux rives de la ville en réaménageant la rive droite, ce vaste périmètre qui s'étend de la gare à la Charente, et de la prairie de la Palu à la prairie basse. Il se poursuivra par l'aménagement des bords de Charente et la requalification des espaces publics, dans le souci d'inscrire le développement de la ville dans une perspective durable.

EQUIPE REDACTIONNELLE

BIGOT Eric
BOUTINON Michel
BOISSINOT Alain
BESSONNET Joseph
KELLER Jean-Marc
VILPASTEUR Geneviève

CONTACT

Mairie de COURCOURY
Place de Pampilhosa
17100 COURCOURY
05 46 93 18 23
Courriel :
courcours@mairie17.com